



Assessorato Istruzione, Università,
Politiche giovanili, Affari europei e Partecipate
Assessorat de l'Éducation, de l'Université, des Politiques de
la jeunesse, des Affaires européennes et des Sociétés à
participation régionale

<

AVIS DE CONCOURS POUR L'ATTRIBUTION DE DEUX BOURSES D'ETUDES
MISES A DISPOSITION PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE A
L'INTENTION DES ELEVES VALDOTAINS POUR LA PARTICIPATION EN LIGNE A
UN COURS DE PERFECTIONNEMENT EN LANGUE ET LITTERATURE
FRANCAISES DU 15 JUILLET AU 5 AOUT 2022, OFFERT PAR L'UNIVERSITE LIBRE
DE BRUXELLES.

ARTICLE 1^{er}
BOURSES D'ETUDES POUR L'ETE 2022
EDITION VIRTUELLE

Dans le cadre de l'Accord de coopération entre le Gouvernement de la Vallée d'Aoste
et la Communauté Française de Belgique, l'Assessorat de l'Éducation, de l'Université, des
Politiques de la jeunesse, des Affaires européennes et des Sociétés à participation régionale
dispose, pour cette année scolaire, de deux bourses d'études d'été à l'intention des élèves
valdôtains, pour la participation à un cours de perfectionnement en langue et littérature
françaises à distance **du 15 juillet au 5 août 2022**, offert par l'Université Libre de Bruxelles.

ARTICLE 2
CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Peuvent concourir les élèves qui remplissent les conditions suivantes :

- a) Etre effectivement domiciliés en Vallée d'Aoste depuis au moins un an ;
- b) Fréquenter, pendant l'année scolaire en cours, la quatrième classe d'un lycée de la Région ;
- c) Avoir atteint 17 ans à la date du cours.

Faute de candidatures peuvent également participer à ce concours les élèves qui
bénéficient déjà d'autres bourses ou subventions d'études analogues.

Département de la surintendance des écoles
Politiques de l'éducation - Bureau des bourses d'études et des aides aux écoles paritaires
Dipartimento sovrintendenza agli studi
Politiche educative - Ufficio borse di studio e finanziamenti scuole paritarie
51.02.13

11100 Aoste
250, Av. Saint-Martin-de-Corléans
téléphone +39 0165/275856
télécopie +39 0165/275840

11100 Aosta
C.so Saint Martin de Corléans, 250
telefono +39 0165/275856
telefax +39 0165/275840

istruzione@pec.regione.vda.it
d.tancredi@regione.vda.it
www.regione.vda.it
C.F. 80002270074

**ARTICLE 3
PRESENTATION DE LA DEMANDE**

Aux fins de l'attribution des bourses en cause les représentants légaux des élèves ou les étudiants, si ces derniers sont majeurs, doivent envoyer une demande par e-mail à borseunionline@regione.vda.it, rédigée sur le formulaire établi à cet effet, à l'Assessorat de l'Éducation, de l'Université, des Politiques de la jeunesse, des Affaires européennes et des Sociétés à participation régionale, au plus tard le **lundi 16 mai 2022, sous peine d'exclusion**.

Le signataire doit joindre à sa demande, **sous peine d'exclusion**, la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.

**ARTICLE 4
MODALITES D'ATTRIBUTION DES BOURSES**

Le classement des concurrents, après vérification des qualités requises par l'article 2, sera effectué par le bureau compétent des Politiques de l'Éducation selon le mérite de chacun d'eux, afférent à l'année scolaire 2020/2021. La note de religion n'est pas prise en compte aux fins du calcul de la moyenne. A égalité de mérite, la priorité sera donnée aux concurrents ayant obtenu, en français, la meilleure note à la fin du premier période de l'année scolaire en cours.

Les bourses mises à disposition par la Communauté Française de Belgique couvrent les frais d'inscription à un cours de perfectionnement en langue et littérature françaises qui aura lieu en ligne.

L'Assesseur
On. Luciano Caveri